

**MAIRIE**  
**de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE**  
**DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM**  
**DE LA COMMUNE**

<b>Demande déposée le 30/03/2026</b>		<b>N° DP 063 214 26 00031</b>	
Par :	SCI MGAB IMMO		
Demeurant à :	rue de Clermont 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher créée :	0 m <sup>2</sup>
Sur un terrain sis à :	11 AV DE LA GARE 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher totale :	267 m <sup>2</sup>
Cadastré :	214 AH 1501, 214 AH 270, 214 AH 272		
Nature des travaux :	Toiture Menuiseries porte de garage + création de 4 logements locatifs		

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 30/03/2026 par SCI MGAB IMMO, représenté(e) par Monsieur Aurélien BARBAT.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Toiture Menuiseries porte de garage + création de 4 logements locatifs ;
- sur un terrain situé 11 AV DE LA GARE à LES MARTRES DE VEYRE ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone UC,

Vu l'affichage en mairie, le 06/04/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,


Vu les pièces complémentaires reçues en date du 03/04/2026 ;

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 28 Avril 2026.

Le Maire

  
Jamiem HEYRAUD